

Envoyé en préfecture le 15/04/2026

Reçu en préfecture le 15/04/2026

Publié le 15/04/2026

ID : 001-200070118-20260414-DEL\_26\_04\_14\_26-DE



## COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

### DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Séance du 14 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 14 avril et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 8 avril 2026, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Renaud DUMAY, Président

**Nombre de Conseillers :**

**En exercice : 36**

**Quorum : 19**

**Présents : 30**

**Représentés : 3**

**Absents : 6**

Étaient présents : Mme Virginie ASPLET, Mme Nathalie BEAUDET, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Jean-Pierre CHAMPION, M. Olivier CHATELAIN, M. Romain COTTEY, Mme Caroline CREMILLIEU, Mme Marie-France CURTIL, Mme Christine DESCOURS, Mme Corinne DUDU, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, M. Paul FERRÉ, M. Jean-Charles GALLO, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Michelle JAMBON, M. Richard LABALME, M. Gilles LATTARD, M. Jean-Michel LUX, M. Dominique MARTIN, M. Lucien MOLINES, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Alain REIGNIER, M. Didier RUTSCHI, M. Denis SAUJOT, M. René SUAREZ, Mme Delphine TRONCI, Mme Anne TURREL, M. Thomas VANNIER,

Étaient absents : M. Laurent AUBERTIN (a donné pouvoir à M. Richard LABALME), Mme Elise AUCLAIR (a donné pouvoir à M. René SUAREZ), Mme Pauline BEGUET, M. Christian BEGUET, M. Gaëtan FAUVAIN, M. Jérémy GONIN (a donné pouvoir à M. Alain REIGNIER),

Secrétaire de séance : Jean-Michel LUX

### **N°2026/04/14/26 – COMPTE RENDU DES ATTRIBUTIONS EXERCÉES PAR DELEGATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5211-10 ;

Vu la délibération n°2026/03/31/05 du 31 mars 2026 fixant les délégations du conseil communautaire au Président,

**Le Conseil Communautaire,**

**PREND ACTE** des attributions exercées par Monsieur le Président par délégation, ayant donné lieu à la décision suivante :

#### **N°2026-41 – Renouvellement d'une portion du réseau d'eaux usées et mise à la cote/remplacement de tampons d'eaux usées sur la RD7 au lieu-dit Villesolier à St Etienne sur Chalaronne – MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX**

Vu la réfection de voirie du Conseil Départemental de l'Ain prévue sur la RD7 au lieu-dit Villesolier à St Etienne sur Chalaronne à compter du 1<sup>er</sup> juin 2026 dont l'information a été transmise à la Communauté de Communes le 24 février dernier,

Vu le passage caméra d'inspection du réseau d'assainissement sur le secteur concerné réalisé entre le 9 et le 22 janvier 2026 et dont l'analyse fait ressortir un effondrement partiel du réseau d'assainissement sur un tronçon,

Vu la réalisation de travaux d'eau potable par le SIE Bresse Dombes Saône sur le secteur concerné jusqu'à début juin,

Vu la nécessité de faire réaliser les travaux en tranchée avant la réfection de la voirie par le Conseil Départemental de l'Ain,

Vu l'offre remise par mail en date du 10 mars 2026 par l'entreprise EGTP en charge des travaux d'eau potable afin de pouvoir coordonner et réaliser les travaux dans les temps impartis,

Vu les crédits inscrits au budget assainissement à l'opération 60,

Article 1<sup>er</sup> :

Il est décidé de valider le devis de l'entreprise EGTP (ENTREPRISE GUILLOT TRAVAUX PUBLICS) (SIRET : 329 517 155 00027), ZA Les Bruyères, 196 rue Ampère, BP 25, 01960 PERONNAS, pour le renouvellement de 9 mètres linéaires de canalisation d'eaux usées et la mise à la cote de 3 regards de visite et le renouvellement de 4 tampons de visite sur la RD 7 au lieu-dit Villesolier à St Etienne sur Chalaronne.

Article 2 :

Le montant de l'offre correspondant aux prestations s'élève à 7 400,20 € HT (soit 8 880,24 € TTC).

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 14 avril 2026

Le Président,

Renaud DUMAY